

SUR LA FORMATION DES ÉLITES POLITIQUES ET LA MOBILITÉ SOCIALE EN MAURITANIE

Zekeria ould Ahmed Salem

L'interrogation sur les élites en Mauritanie contemporaine change de portée et d'enjeu selon qu'on en attend une étude de la classe dirigeante, de la nature du leadership politique ou, au contraire, selon qu'on en escompte l'analyse de processus historiques donnés à la recherche de l'éventuelle formation d'une société civile dans le sens classique d'une sphère intermédiaire entre le sommet de la pyramide sociale et sa base. La portée de l'interrogation change a fortiori si l'on travaille avec l'hypothèse tacite que se formerait une contre-élite alternative préparée soit à renverser l'ordre politique et ayant pour ce faire des cadres précis d'intervention (programme, intégration, idéologie unifiée ou non, stratégie, etc.) soit à introduire le principe formel d'égalité et de représentation explicite des intérêts, soit encore à favoriser l'ascension de catégories jadis exclues et désormais représentées dans les cercles de pouvoir par quelques uns de leurs membres, qui seraient autant de preuves vivantes de la fin même de cette exclusion.

Pareillement, l'enjeu d'une étude sur les élites mauritaniennes peut être de déterminer la qualité démocratique du régime en place : celui-ci serait déclaré "démocratique" s'il accorde une place dans les instances gouvernantes à ceux qu'il prétend représenter et surtout si, par conséquent, sa nature pluraliste peut être déduite des propriétés sociales de ses tenants ; l'inverse serait comptabilisé comme autant de distorsions, d'anomalies et de retards qu'il conviendrait de déplorer. Dès lors, la nature des conclusions changera selon que l'on s'intéresse à la représentation des différentes catégories sociales (ethniques, tribales, régionales, confrériques, socio-économiques) au sein des assemblées et du gouvernement ou au sein des lieux de décision politique centrale, au sein de l'État comme lieu d'équilibre et de partage entre les composantes de la société ou, à l'inverse, selon qu'on cherche à mesurer le chemin parcouru sur la voie d'une telle intégration politique qui aurait été enclenchée de façon volontariste à la suite de telle ou telle réforme institutionnelle, comme celle de la proclamation du pluralisme politique depuis 1991.

“Qui est qui ?” Classements, appartenances et reclassements

Pour être un objet canonique de la sociologie du pouvoir, l'interrogation sur la formation et la transformation des élites ne s'impose pas, en fait, en tant que telle dans l'effort de connaissance de la société mauritanienne. C'est du moins ce qu'on va tenter de montrer en prenant des exemples concrets tirés de la réalité politique locale.

Dans une tentative d'étude classique des élites en Mauritanie, on peut fort bien – comme le fait avec un succès très relatif, Philippe Marchesin¹ – se préoccuper

de recenser les différents occupants successifs des postes ministériels sur un axe de temps déterminé ou encore de dépouiller les listes de membres de certains organismes patronaux comme la Confédération Générale des Employeurs de Mauritanie sur une période donnée ; à la suite de quoi on procède au classement des personnalités ainsi listées en “nobles”, “roturiers”, “négro-africains”, “h’ratin”² ou suivant l’affiliation politique, tribale, économique, voire même les alliances matrimoniales ou autres de ces différents agents politiques, etc. Sur la base de ce partage, on mesurera si tel ou tel “pôle” (maraboutique, guerrier, marchand, arabiste, nationaliste...) a eu plus d’influence à un moment donné ou a connu une montée en puissance, voire un renversement à son avantage de l’hégémonie au sein de l’Etat mauritanien indépendant.

Cette façon de faire, pour être scolaire et bien ordonnée, a pourtant plusieurs inconvénients considérables. Ainsi, la qualification de “noble” est-elle une donnée si subjective et sujette à caution dans la société mauritanienne qu’elle est quasiment inutilisable dans un travail sociologique. Qui plus est, les qualifications “ethniques” soi-disant fixes et immuables sont en réalité mouvantes : par exemple, à quoi cela rime-t-il de retrouver tel métis issu d’une femme maure et d’un négro-africain recensé seulement avec les négro-africains, alors qu’il s’agit aussi et surtout d’un membre du défunt Comité militaire dont, par ailleurs, le cursus biographique fait qu’il s’affilie lui-même volontiers à la tribu maure de sa mère et dont la vie s’est entièrement déroulée en milieu maure, milieu qui l’a intégré depuis l’enfance, sans compter qu’il s’est considérablement enrichi avant d’être mis en retraite anticipée parce qu’il a perdu telle bataille de réseau au sein de la classe dirigeante? Son ascension et sa chute expriment-elles des mouvements sociaux particuliers, d’ordre politique, social ou anthropologique, etc. ?

Les catégories anthropologiques soi-disant stables (tribus, ethnie) sont en fait changeantes et doivent, de toute manière, être affinées au plus près de la réalité vécue au sein de laquelle elles sont bien sûr compliquées par d’autres variables (politiques, économiques, psychologiques, individuelles, etc.) non moins pregnantes. Ainsi, il y a bien h’ratin et h’ratin³ : le fils d’esclave affranchi a un état d’esprit, une façon de voir et un habitus social relativement distincts de ceux qu’a son “congénère” qui aurait connu lui-même l’esclavage, ce dernier ayant lui-même un cursus et une mentalité différents d’un hartani dont l’émancipation remonte à plusieurs générations ; tous trois étant eux-mêmes complètement différents de h’ratin libres depuis bien plus longtemps et dont, de surcroît, les ascendants directs ont même pu connaître une exceptionnelle ascension sociale au point d’avoir joué le rôle de véritables chefs de certaines fractions tribales : on pense ici au cas (isolé ?) des descendants de Hamodyould Mahmoud à Atar ou de Abdi à Tidjikja.

De même, on peut poser le redoutable problème de classement que constitue, par exemple, un “chef traditionnel enrichi” lorsque l’on cherche à déterminer laquelle des deux variables (sa nouvelle richesse ou son statut social) prime dans son influence politique, elle-même présumée par l’Etat qui l’investit aux élections législatives contribuant ainsi à le notabiliser davantage. Il faut donc adhérer bien

dévotement à l'hypothèse indéfendable de la permanence de toute éternité des structures anthropologiques dont on sait parfaitement qu'elles sont sans cesse inventées et réinventées,⁴ pour se mettre à traquer les recompositions tribales au quotidien dans l'univers politique et leur accorder des incidences et des significations qu'elles n'ont pas dans les faits. Les journaux locaux semblent d'ailleurs avoir progressivement renoncé à cette clef de lecture disponible et bon marché, voyant sans doute qu'elle est limitée.

Dans la réalité, de façon générale, en Mauritanie, la formidable "valse des étiquettes" crée une vraie difficulté à se retrouver dans les méandres de la classification et de l'identification, notamment des élites. A fortiori, la catégorisation de l'extraction ou de l'origine sociale en des termes non anthropologiques, c'est-à-dire en termes de catégories professionnelles, se heurte à des difficultés insurmontables. On ne sait pas ce que font réellement les gens qui peuvent rapidement disparaître derrière des étiquettes "vaguement précises" : "homme d'affaires", "commerçant", "notable", "fils de chef", "leader segmentaire", "émir"... Le chevauchement des positions de pouvoir et d'accumulation complique encore plus une situation qui n'est déjà pas simple : "ancien ministre" peut ainsi désigner un nouveau riche ou un "noble", cacher un redoutable homme d'affaires dont seul le pouvoir de redistribution fait l'influence. C'est dire si les propriétés sociales restent difficiles à déterminer.

Pour leur part, les détenteurs de capitaux financiers mauritaniens ne se plient pas plus aisément aux recensements ou aux regroupements professionnels du type des confédérations patronales et, quand ils y consentent, le font de manière partielle, indirecte, détournée ; car les modes d'action économique et les répertoires culturels de l'esprit d'entreprise ont pour particularité essentielle de chercher par tous les moyens à se soustraire à la localisation ou au recensement administratif, toujours assimilés à une ruse fiscale étatique. De manière globale, les activités commerciales ou économiques sont pour la plupart souterraines, illégales voire délictueuses...

En somme, ce type d'enquête reste insatisfaisant parce qu'il conduit à faire abstraction des véritables questions essentielles qui sont relatives, elles, à la nature du pouvoir à telle ou telle époque, aux pratiques politiques concrètes en vigueur à tel moment, au parcours biographique personnel des acteurs sociaux concernés, etc. En Mauritanie il y a de réelles limites au processus de spécialisation et de différenciation. Il y a de ce fait un sérieux problème de codage des caractéristiques sociales et professionnelles dans une société où le statut ne repose pas principalement ni sur la profession, ni sur l'ethnie, ni sur l'affiliation politique partisane, mais sur une combinatoire complexe de données imprécises et insaisissables dont la connaissance ou la révélation est en soi un enjeu et où des facteurs conjoncturels ou de situation peuvent entrer en jeu. A ajouter à cela le caractère fragmentaire des indications sociographiques (âge, sexe, nom, famille, tribu, ethnie, profession, carrière, cursus) et la difficulté réelle de les relier in concreto et de manière linéaire aux positions occupées dans les dispositifs sociaux ou institutionnels.

En ce domaine, des enquêtes quantitatives n'ont donc pas vraiment beaucoup de sens et doivent en tout cas être entourées d'infinies précautions. En particulier, malgré les louables et indéniables bonnes intentions scientifiques qui y président, le type de recherche mené par Ph. Marchesin reste frustrant parce qu'à force d'aspirer à la précision, il sombre dans la simplicité ou le simplisme et ne nous apprend finalement rien ou si peu sur les questions qui justifient qu'on puisse y avoir recours. En fait, en la matière, pour nécessaire qu'il soit, l'usage des recherches quantitatives doit être accompagné ou précédé d'enquêtes qualitatives aussi profondes qu'attentives aux cas singuliers et aux points d'imputation des conclusions à tirer par la suite.

On le voit donc, en plus de poser des problèmes méthodologiques et théoriques de fond qu'on a essayé d'exposer grossièrement, une approche classique de la mobilité et de la formation des élites en Mauritanie risque de soulever autant de problèmes qu'elle n'en résout, en particulier celui de la représentation et des élites représentatives.

Elites, représentation et mobilité sociale

Au regard des considérations générales et normatives qu'on vient de résumer, la situation mauritanienne apparaît donc passablement confuse ou irréaliste. Il est vrai que, comme on l'a déjà noté, les questions qu'on lui pose sont souvent loin d'être tranchées : ainsi, si l'on pose par exemple la question des élites en termes de représentation, se voit-on conduit à se demander si l'adoption du pluralisme démocratique par exemple a permis l'accession de représentants de toutes les catégories sociales aux lieux de décision et de représentation.

Cela suppose que le problème se pose en ces termes dans l'absolu, ce qui est loin d'être le cas : en effet, on sait bien que même dans les Etats où la démocratie représentative est bien implantée et routinisée, comme les Etats-Unis par exemple, "il est faux d'affirmer qu'un groupe doit être littéralement représenté parmi les gouvernants pour avoir de l'influence ou du pouvoir politique. La non-représentativité sociale des gouvernants a sans aucun doute des conséquences, mais cela ne les libère pas de leur responsabilité vis-à-vis des électeurs. Dès lors, la fréquence de la présence de certains groupes parmi les décideurs politiques ne doit pas être considérée comme un indice infaillible de la distribution du pouvoir dans une société" (Matthews 1954 : 32). De même, la représentativité des gouvernants se définit rarement à partir d'une ressemblance quasi-photographique qui ferait des représentants l'exacte réplique, en microcosme, des représentés que sont tous les éléments de la nation. Certes, des écarts criants de représentativité peuvent être décelés et faire l'objet de débat : par exemple la parité hommes/femmes etc. Mais à aucun moment ce type d'écarts ne semble constituer une menace imminente pour l'équilibre social.

Ne nous y trompons pas, l'acuité de la question du partage du pouvoir entre les composantes ethniques en Mauritanie est autrement plus grande que celle de la

parité en France par exemple. C'est d'ailleurs la manipulation et le jeu multiforme autour de ce type de rationalisations qui a fait que les acteurs politiques mauritaniens semblent structurer leurs discours comme leurs actions autour de ce thème. L'Etat lui-même s'est toujours efforcé de donner l'impression de procéder à de savants dosages entre ethnies, tribus, régions etc. Or, j'ai essayé de montrer ailleurs (1996a) qu'il ne s'agit le plus souvent que d'en donner l'impression parce que ce type de représentativité, dans une société où les clivages de ce genre se comptent pas centaines et se décomposent à l'infini, est parfaitement illusoire et se résume, dans les faits, à une rhétorique intraduisible dans la réalité mais d'autant plus infaillible comme argument discursif qu'elle fait souvent mouche. On arrivera toujours à démontrer que le pouvoir mauritanien est partagé entre plusieurs composantes "culturelles" ou à expliquer le moindre remaniement ministériel par "un retour en force" ou "une chute d'influence" de tel groupe etc., tous les Mauritaniens nommés appartenant forcément à une tribu, une fraction, une ethnie, une sous-ethnie, une "grande" ou moins "grande" famille (cette catégorisation suscitant à chaque fois des polémiques difficiles à trancher), une confrérie, une région, une localité, un groupuscule politique ou à plusieurs de ces cercles en même temps.

Il faut ajouter que l'Etat a toujours montré une capacité redoutable à moduler, déconstruire et reconstruire selon son bon vouloir et ses intérêts du moment l'ordonnement présumé originel de ces composantes et il devient de plus en plus clair qu'il s'efforce simplement de faire semblant de céder à cette hégémonie molle du discours segmentaire et ethnique en retournant aux acteurs des arguments qu'ils sont d'autant moins enclins à remettre en cause qu'ils leur semblent obéir à un vague principe de justice, prétendu traditionnelle ou autochtone, trop rapidement qualifiée d'authentique.

Supposer que la démocratisation ou un quelconque autre aménagement institutionnel puisse déboucher sur un reclassement de différentes élites issues de différentes ethnies, groupes de population ou fractions revient à présumer que l'Etat mauritanien est devenu soit une arène médiatisée de lutte ou d'affrontement entre classes, ethnies ou groupes, soit un Etat où le principe de la représentation de ces unités est fixé dans des dispositifs institutionnels, soit encore un Etat fondé sur la base des différences identitaires.

De tels présupposés sont évidemment hasardeux : comme dans bien d'autres domaines, en ce qui concerne la formation et la désignation des élites, tout se passe comme si aucune stratégie cohérente ou unitaire n'était adoptée. De plus, l'Etat mauritanien s'est plutôt construit sur la volonté d'araser ce type de clivages nationalitaires vécus comme autant d'éléments potentiels de désagrégation nationale, même s'il a intérêt, parfois, à faire semblant de faire des concessions sur ce plan. Mais ce n'est guère, loin s'en faut, un mode de gouvernement systématique et encore moins institutionnalisé.

L'existence d'un "Etat des dosages" supposerait qu'il y ait dans la construction politique mauritanienne, suivant ce qu'en disent les acteurs eux-mêmes, une volonté de désigner dans chaque groupe social un représentant au sein de l'Etat

chargé de redistribuer les allocations que procure l'exercice d'une position de pouvoir dont on sait qu'elle est aussi et surtout une position d'accumulation. Mais quand on observe la réalité, on note assez aisément que la redistribution sociale ne semble pas requérir en priorité la représentation des classes défavorisées, par exemple, directement dans la fonction publique ou les institutions de l'Etat. En ce domaine, acteurs ordinaires comme Etat semblent surtout compter sur d'autres canaux : clientélisme, réseaux de divers types, patronage etc., qui n'épousent pas forcément les frontières des groupes sociaux restreints ou élargis. Car ceux qui animent ou dirigent les réseaux ne sont pas fixés : la définition des représentants légitimes de ces groupes est objet de polémiques, donc de manipulations et de changements continuels ; elle ne se fait pas et ne se tranche pas de manière démocratique, mais seulement du fait des préférences manifestées par l'Etat, au mieux de son intérêt.

On comprend dès lors que ce soit rarement sur des critères pouvant assurer la reconduite pure et simple de la représentation interne de ces groupes que s'organisent les élites politiques. On observe même depuis quelques années l'exact contraire. Boydiel ould Houmeid, pilier du régime actuel et hartani célèbre est considéré comme le chef "politique" de sa tribu tendgha, qu'il est supposé représenter au sein du gouvernement, alors qu'il avait d'abord été connu comme l'un des membres fondateurs du mouvement de libération des h'ratin, El Hor, créé au début des années quatre-vingt ; et le cas n'est guère isolé. Mais son exemple ne veut point dire que les h'ratin sont désormais reconnus comme des équivalents ou des égaux par les autres membres de leur tribu. Leur "ennoblissement étatique" facilite certes cette insertion, mais seulement lorsqu'ils arrivent à conserver leurs postes et à en redistribuer les dividendes.

De la même manière d'ailleurs un chef tribal aujourd'hui sans "ancrage étatique" n'a aucun moyen de se prévaloir d'une fonction de leadership politique.⁵ Or, ces chefs "vraiment traditionnels" sont constamment (mais pas systématiquement) éconduits par le Centre politique. D'autant que des relais reconnus par leur unité sociale d'appartenance sur des bases traditionnelles sont réputés dangereux pour la centralité du pouvoir d'Etat et pourraient voir leur pouvoir initial conforté par leur accession à un poste ou à une position dans la mouvance et le sillage de l'Etat. De ce fait, il est clair que la (trans)formation de l'élite ne suit pas un schéma univoque d'ascension sociale verticale dont le résultat serait la mobilité ascendante de groupes défavorisés ou de leurs représentants supposés, réels ou proclamés, vers les postes ou les milieux de décision dite centrale.

Il en résulte que l'idée de représentation des intérêts de groupes dont l'ascension de quelques membres serait un facteur de changement de leur condition générale et de leur place dans l'Etat est contredite sévèrement, dans le cas mauritanien, par l'expérience et l'observation. On peut ajouter que cette idée est d'autant plus sujette à caution qu'elle repose également sur des approximations analytiques ; elle suppose en particulier que la détermination de l'origine sociale des gouvernants renseignerait sur les intérêts et problèmes défendus et arrivés au

cercle des décisions puisque les élites représentantes seraient de simples déléguées de leur groupe d'origine : le fait qu'on soit originaire de telle ou telle catégorie sociale devrait rendre les décideurs ou les hommes politiques plus sensibles à certains thèmes, qu'ils seraient venus au pouvoir pour défendre.

Cela suppose bien évidemment, non seulement que ces hommes politiques demeurent fidèles à une "mission" hypothétique ou qu'ils perçoivent leur mission comme sacrée et ultime objectif de leur ascension politique, mais cela suppose aussi une constance dans le projet politique initial, une possibilité réelle de réaliser ses idées ou ses visées. Or, on oublie, entre autres choses importantes, que les itinéraires d'ascension politique en Mauritanie suivent rarement le cheminement classique qui conduit de façon linéaire des entrepreneurs politiques de la militance et du combat social à l'élection et au poste politique de décision. La négociation ou la renégociation de la mobilité sociale ascendante se fait en réalité en fonction de logiques beaucoup plus complexes. Si elle est susceptible de multiples formes de rationalisation a posteriori de la part des acteurs intéressés, il est plus difficile de l'attribuer à des facteurs uniques de dosages ou autres.

En fait, ici, les nominations surgissent souvent au terme d'une série de hasards, de coups de théâtres, tractations, combinaisons et renégociations qui font de l'arrivée aux cercles de décision un chemin tantôt tortueux, tantôt subit, rarement rectiligne, au terme duquel les acteurs politiques concernés sont intégrés à une classe dirigeante dotée de poids, de codes, de système de fonctionnement particulièrement contraignants et en réalité toujours autocratiques. Si bien qu'au sein des cercles gouvernementaux, la moindre expression de divergence ou d'intérêts catégoriels est perçue comme un crime de lèse-majesté, et punie en conséquence ; la seule manière d'exprimer un particularisme est de procéder à quelques aménagements au niveau des départements dont on aura pris la charge ou, trivialement dit, de nommer un cousin à un poste plus ou moins important et ne relevant pas des (trop larges) prérogatives et autres domaines réservés d'un centre politique de plus en plus restreint.

Dans un autre registre, lier représentation de groupes, promotion sociale de ces groupes et formation d'élites représentatives suppose qu'on puisse déduire l'orientation des politiques suivies en partant de l'origine sociale de ceux qui sont censées les faire. Or, non seulement il est trop peu sûr que ce sont les ministres, par exemple, qui conduisent des politiques publiques fortement centralisées par le noyau dirigeant, auquel les ministres sont rarement intégrés, mais en plus les hommes d'humbles origines peuvent très bien intérioriser leur intégration à une nouvelle classe sociale et/ou se révéler aisément d'enthousiastes serviteurs des segments dominants de la société, surtout lorsqu'on se rend compte que ces personnages cèdent très souvent, à l'instar de leurs collègues, aux attraites de la corruption et d'échanges de bons procédés qui font le quotidien de l'administration mauritanienne.

Si l'on y ajoute le fait que les hommes choisis pour représenter un groupe s'en affranchissent volontiers (à supposer qu'ils y étaient soumis, ce qui est loin d'être

“naturel” comme on le croit) pour intégrer leur parti, leur réseau de pouvoir ou leur clan politique, souvent formé sur des bases assez obscures et largement trans-ethniques, trans-tribales etc., on se rend dès lors compte de la formidable complexité de la question. En plus, n’oublions pas que les soi-disant leaders de tribus ou de groupes ethniques sont souvent choisis par l’Etat, suivant une pratique arbitraire qui remonte à la période coloniale et dont la manipulation est la règle d’or.

Enfin, et c’est ce qui nous importe le plus à présent, les trajectoires observées ici sont rigoureusement individuelles et concernent des personnes plus ou moins isolées, quoi qu’on dise. Bien évidemment on ne peut pas nier que les acteurs sociaux, eux, recourent souvent à la liaison entre représentativité tribale, catégorielle ou ethnique, d’une part, et légitimité, d’autre part. Cela est insuffisant pour en faire une variable lourde de la structuration des rapports de force politique réels et encore moins un facteur décisif de la formation des élites. En la matière, on va rarement au-delà des apparences : or, par exemple, la présence de *h’ratin* à des postes ministériels, au-delà de ses effets symboliques, ne règle pas le problème de la représentation de leur catégorie sociale d’origine, à supposer d’ailleurs que ce soit la motivation principale de ces hommes dans l’activité politique. Le plus souvent les ambitions et les gratifications personnelles priment nettement. C’est pour cela que les régimes mauritaniens comptent bien étouffer toute revendication à l’aide d’une nomination ; et les acteurs sociaux n’en sont pas dupes, contrairement à ce qu’on pourrait croire, même s’ils ont par ailleurs tendance à dire approuver ce mode de faire et de voir.

L’ascension de quelques-uns est certes le couronnement (ou le début!) d’une carrière ou d’un parcours personnels, mais de là à en inférer la conclusion ou le prélude à l’émancipation collective d’une catégorie sociale dont elle n’est peut être même pas l’amorce, il n’y a qu’un pas que l’analyste ne peut franchir si promptement. Par exemple, la nomination d’un ministre *hartani* en 1986 était sans précédent, mais ne passa pas vraiment pour une révolution. Cela a tout de même été un tournant qu’on pourrait expliquer par l’éventuelle pression (moins politique que démographique et sociale) d’un groupe social dont le poids de moins en moins négligeable devenait clair ; mais le ministre nommé alors était aussi et surtout un administrateur ayant gravi les échelons de l’administration d’Etat et dont l’arrivée à cet important poste était difficilement imputable à ses seules dimensions de fait pionnier soi-disant surgi en réponse à une revendication d’une catégorie sociale brusquement devenue importante.

Mais il n’en reste pas moins vrai que ce mouvement d’intégration à l’élite ministérielle a été croissant depuis, suivant des logiques irréductibles aux fameux impératifs de dosages. Cette intégration a aussi des objectifs purement politiques qu’il ne faut pas négliger et qui ne doivent rien à la lutte pour l’affirmation du poids d’un groupe social. Il s’agit pour le régime, non pas seulement de désamorcer de potentielles crises nationalitaires, mais aussi et surtout de parer à l’avance aux critiques sur la manière dont il “traite” ce groupe social. Ainsi l’argumentaire officiel à usage interne aussi bien qu’externe se résume-t-il à dire : “on a nommé

deux ministres dans vos rangs; donc on a réglé votre problème”.⁶ Mais cet argument est utilisé également pour repousser à bon compte les accusations émanant ces dernières années de diverses sources : organismes, organisations non gouvernementales (ONG) des droits de l’homme, pays étrangers (Etats-Unis en particulier), etc. En fait, il s’agit toujours de se dédouaner à bon compte d’une situation politiquement controversée, objet de tension potentielle supposée, de “tapage médiatique” etc.

De plus, parfois, la nomination d’un élément *hartani* est le résultat de logiques purement politiques, sans rapport avec l’identité sociale du promu ; il peut s’agir d’un marchandage ou d’un processus de déplacement. Mohamed Salem ould Merzough, ancien leader de l’Union des Forces Démocratiques (principal parti d’opposition depuis 1992) a été débauché par le pouvoir au prix d’un poste ministériel, de la même façon que certains autres de ses collègues provenant d’ethnies ou de groupes différents. Le fait que lui-même soit *hartani* ne doit pas nous aveugler sur les véritables raisons de politique intérieure (en l’occurrence sur fonds de bras de fer entre opposition et pouvoir) qui avaient présidé à son arrivée au gouvernement. En l’occurrence, Ould Merzough est un authentique privilégié, qui a vécu dans une famille relativement aisée, effectué des études supérieures et qui était jusqu’à sa nomination professeur d’Université. Sauf pour un oeil extérieur, son ascension était relativement “normale” et ne symbolise certainement pas l’accession des *h’ratin* en général aux cercles dirigeants. En revanche, elle peut être effectivement lue comme le résultat d’un processus social et culturel dont le résultat est une routinisation de la présence des anciens esclaves (ou plus précisément de leurs descendants) aux postes de “responsabilité”.

Ce qui est certain en revanche, c’est qu’on doit cesser de croire que des processus d’intégration et d’égalisation des conditions sociales qui auraient (soi-disant) “résisté” à la construction et à la formation de l’Etat depuis des décennies aient pu être accélérés ou précipités et accomplis, comme par enchantement, par “la démocratisation”.

Cela supposerait non seulement que l’introduction du pluralisme aurait été un succès aussi total que subit mais mieux, cela supposerait aussi qu’il existerait en quelque sorte un modèle linéaire d’évolution politique partant de l’exclusion de certaines catégories à leur intégration progressive et continue non seulement à l’élite, mais aussi à une égalité sociale parfaite. Or, en ce domaine, avant comme après la “démocratisation”, il y a surtout des avancées et des reculs, des renégociations partielles, des retours de bâtons, des demi-victoires et des semi-défaites, des causes et des facteurs non politiques et non étatiques.

On pourrait considérer cependant comme un facteur essentiel les stratégies privilégiées par les acteurs concernés. Or, il est pour le moins incertain et hasardeux de postuler la présence chez des groupes dominés, comme les femmes ou les *h’ratin*, de l’adhésion à une analyse de type institutionnel qui ferait qu’ils songeraient spontanément à se “libérer” par le moyen des urnes ou même par les moyens politiques de façon générale : la centralité de la transformation politique

comme donnée essentielle du changement des conditions de vie et du devenir de certaines catégories exclues est un fantasme de politiste.

En fait, la plupart des Mauritaniens prennent l'influence de l'Etat en ce domaine presque pour quantité négligeable et ne croient guère que leur devenir ou des éléments comme la richesse, le bonheur individuel ou collectif, soient du ressort de l'autorité politique. Ces variables sont bel et bien vécues et représentées comme relevant de la fortune (*lerzagh*), du hasard (*sweirty*) et surtout d'une volonté divine (*ma'ta moulana*),⁷ facteurs dans lesquels l'Etat ou le politique peuvent certes jouer un rôle de "variables intervenantes", mais sont loin d'en constituer des facteurs décisifs. Et on a peine à faire croire aux gens que l'Etat ou une quelconque action politique collective ou autre élection puisse changer quoi que ce soit de fondamental à cet état de fait et à ces influences transcendantes invariablement jugées plus déterminantes (Ould Ahmed Salem 1998).

On devrait toujours hésiter à imputer à des raisons unilatéralement politiques, des phénomènes où des variables comme l'histoire ou l'évolution sociale pèsent d'un poids non négligeable. En effet, même si leur caractère linéaire ou causal est loin d'être établi, ces évolutions sociales doivent être prises en compte. Par exemple, jadis revendiquée et défendue sans état d'âmes particuliers par l'idéologie culturelle, l'inégalité constitutive de la hiérarchie traditionnelle maure (et mauritanienne en général, du reste) est aujourd'hui largement battue en brèche non seulement par le fait des renégociations permanentes et des manipulations de toutes sortes dont elle est l'objet, mais aussi par l'effritement de son mode de légitimation qui rend sa justification relativement inopérante en politique ; elle est aussi concurrencée par une multitude de nouveaux cadres d'affiliation et de reconnaissance sociale : régions, localités, réseaux de pouvoir, réseaux de camaraderie et d'interconnaissance, confréries religieuses, coteries, affinités électives, rapports économiques, etc.

Dans ses versants contestables du point de vue des droits de l'homme, la stratification inégalitaire originelle de la société est devenue peu à peu illégitime. Fait révélateur d'une évolution notable, l'esclavage, naguère pratiqué et assumé aussi bien par ses victimes que par les maîtres, est devenu un stigmate que l'ensemble des Maures a à coeur de nier farouchement. A chaque fois, par exemple, que des organisations locales ou internationales en dénoncent les survivances, les acteurs sociaux dans leur diversité perçoivent cela comme une insulte. On est loin du temps où les conseils tribaux insistaient auprès du colonisateur français pour pouvoir garder leur main-d'oeuvre servile avec force justifications économiques à l'appui. On est même déjà loin des termes de l'ordonnance de 1980 abolissant pour la troisième fois l'esclavage où il était question d'indemniser... les maîtres !

Ce mouvement de distanciation sociale généralisée par rapport à un passé qui se mêle souvent au présent ne doit pas être négligé ; sa portée symbolique est très forte et son rythme est parfois trop rapide.⁸ Les processus qui y ont conduit sont divers et variés : étatisation des rapports sociaux, intériorisation progressive des

valeurs politiques égalitaires, prise de conscience croissante des impératifs du temps mondial, effets cumulatifs des systèmes de mobilité sociale existant dans la structure sociale, poids démographique et symbolique croissant des *h'ratin*, désir de cohésion de l'ensemble culturel maure (au sens large) face à d'autres clivages jugés plus nets et plus souvent évoqués: les clivages négro-africains/maures.

C'est d'ailleurs en ce sens que les *h'ratin* constituent un enjeu au sens fort du terme. Comment dès lors imputer raisonnablement ce mouvement à la variable unique de l'avancée de certaines revendications sociales dont la satisfaction sur un mode presque causal aurait abouti à une intégration progressive? On voit bien que les raisons sont multiples... On ne peut néanmoins pas négliger pour autant la dimension émancipatrice des lois abolitionnistes et de la loi foncière de 1983, la naissance du mouvement El-Hor, etc. Mais on ne doit pas oublier que ces phénomènes sont consécutifs à des évolutions éco-politiques (Ould Cheikh, 1995), sociologiques et historiques décisives.

Globalement, les leaders *h'ratin* constituent surtout des membres de l'élite générale qui utilisent pour leur compte personnel une identité sociale abandonnée du fait d'une mobilité sociale déjà assurée totalement ou partiellement. Vatma Zeina Mint Sbaghou (députée élue en 1996 et ayant été investie en lieu et place d'un "grand chef traditionnel maure", Hamoud Ould Ahmedou, chef des Machdhouf) est une fille de "notable" (chef d'*adebay*),⁹ *hartani* relativement fortuné ; Mohamed Lemine Ould Ahmed, actuel ministre de la Justice, après avoir occupé les portefeuilles de l'Information, de la Pêche, de l'Hydraulique et de l'Energie ou Boubacar Ould Messaoud (président de la très discutée ONG "SOS Esclaves", et néanmoins ancien dignitaire du régime militaire) sont issus de famille n'ayant pas vraiment souffert de l'esclavage depuis au moins quelques générations.

La représentativité politique des élites ne règle donc guère le problème de la mobilité sociale de groupes donnés et les acteurs le savent bien, même s'ils soutiennent le contraire. Les revendications identitaires ou catégorielles n'ayant pas pour objectif prioritaire de remettre en cause l'Etat tel qu'il existe, ni de bouleverser son mode de légitimité ou de fonctionnement, constituent souvent de fait un appel à une intégration au "système" tel qu'il existe et aux profits individuels ou collectifs qu'octroie en principe une telle intégration.

Mais, loin de se faire sur le mode légal-rationnel ou sur le mode institutionnel, cette demande d'accès est souvent formulée par des individus épars (élite restreinte et non homogène?), sorte de courtiers qui se chargent volontiers du moins en théorie de "faire accéder" le groupe (par leur canal et à leur profit non exclusif) à l'Etat allocataire de ressources et lieu de prédation. C'est la captation de ces ressources au profit individuel (au premier chef) de ces courtiers qui est censée permettre d'apaiser une relation entre un groupe constitué ou imaginé (Anderson 1991) d'une part, et un Etat central pourvoyeur de ressources, d'autre part.

C'est d'ailleurs suivant la même logique particulière de la représentation que sont littéralement fabriqués des relais, des notables, des élites artificielles (c'est-à-dire n'ayant aucune investiture ni traditionnelle ni moderne de la part de leur

groupe d'appartenance) mais qui n'ont cependant aucun mal, bien au contraire, à s'imposer à ces groupes d'appartenance supposés (certains hauts fonctionnaires ayant parfois changé de tribu pour des raisons psychologiques et sociologiques déterminées) en vertu de la seule "noblesse d'Etat" ainsi acquise (du moins tant qu'ils sont en poste).

C'est, sans doute là plus qu'ailleurs, et pour continuer dans la métaphore de P. Bourdieu (1987), que la représentation mérite le mieux sa qualification de "coup de force symbolique".¹⁰ Car, pour sa part, on l'a dit, l'Etat manipule bien ce type d'agencements et de combinaisons pour réaménager et déconstruire les groupes soi-disant "constitués" tels que les tribus, les groupes ethniques ou infra-ethniques et a une capacité illimitée à leur imposer de soi-disant "représentants", alors qu'en réalité et quoi qu'on puisse en dire, dans l'Etat mauritanien actuel personne ne représente vraiment personne.

Il n'en demeure pas moins vrai que cet élément de manipulation à la disposition de l'Etat a, de concert avec d'autres facteurs, des vertus partiellement anesthésiantes sur la constitution de leaders populaires et d'actions collectives partant de la base. Et surtout, parce qu'il crée une concurrence féroce entre dirigeants ainsi inventés, l'Etat empêche indirectement que se crée une élite homogène, voire même une élite sectorielle, c'est-à-dire suivant les catégories ethnico-tribalo-régionales : c'est pourquoi, lors du moindre "événement politique" (une élection, mais aussi une visite du Chef de l'Etat dans les régions, etc.) les ensembles "traditionnels", non seulement se "reconstituent" bien opportunément, mais aussi et surtout se voient traversés de féroces luttes de leadership et se découpent en plusieurs factions, fractions et autres tendances se disputant la fonction de porte-parole ou de "véritables" chefs... Ces controverses ne sont finalement tranchées que par le choix que va opérer l'Etat.

Enfin, précisons que si l'idée de représentation des élites rend mal compte de la réalité mauritanienne, c'est qu'elle repose sur un postulat empiriquement indéfendable, à savoir qu'il y aurait ici une sorte de modèle démocratique "consociationnel" qui veut que le souci de l'Etat soit d'assurer une représentation "équitable" des diverses couches (tribus, factions, tribus, ethnies, sous-ethnies, etc.) de la population. Or, comme on l'a déjà dit, il s'agit seulement de diffuser cette impression avec l'arrière-pensée que cela suffirait à désamorcer toute revendication sur une base de ce type. De la même manière, on croit souvent que la société mauritanienne est avant tout communautaire, tribale, segmentaire, etc. Or, comme j'ai tenté longuement de le démontrer ailleurs (1998), la re-tribalisation du monde politique mauritanien est problématique et s'apparente le plus souvent à "une illusion bien fondée" pour reprendre la fameuse expression de Durkheim.

En fait, la variable tribale ou ethnique, bien qu'elle soit manipulée par divers entrepreneurs et acteurs politiques, ne détermine pas de façon fondamentale l'action ou les rapports politiques. Son évocation récurrente dans l'espace social (répercutée de façon redondante dans les écrits de sciences sociales) fait souvent oublier qu'il s'agit le plus souvent d'un langage fonctionnant comme fait

esthétique ou moral et lié de ce fait à des processus de représentation et d'estime de soi, de marquage personnel, de distinction, d'identité individuelle...

Sur ce point, la vision la plus répandue de la société mauritanienne illustre un malentendu, entretenu par beaucoup, sur le holisme supposé de l'ensemble des sociétés africaines. Or, comme l'indique notamment Jean-François Bayart, "contrairement à une opinion reçue, les sociétés africaines se caractérisent moins par leur communautarisme que par l'individualisme forcené de leurs membres" (1997 : 58). Le cas mauritanien ne saurait le démentir. On sait en tout cas, comme le montrent de toutes récentes recherches, que l'individualisme africain est une réalité (Marie 1998). L'ascension et la mobilité sociale sont de ce fait bien souvent vécues comme un parcours et un combat individuels où des ressources diverses sont capitalisées sans qu'il soit sûr que les variables d'un ordre dit "traditionnel" y tiennent une place centrale.

Allons plus loin encore. Les récits populaires mauritaniens sont marqués en fait, hier comme aujourd'hui, de l'importance accordée par l'imaginaire collectif aux héros (y compris politiques) esseulés et d'autant plus braves, arrivant à leurs objectifs par des moyens où se mêlent la ruse, l'opportunisme, la force du poignet, la chance, mais aussi la rupture avec la société globale etc. La bravoure (*ettevgrich*), la bonne étoile (*leghdhouvia*), la virilité mêlée de courage (*t'rawjil*) sont des valeurs individuelles qu'on perçoit souvent comme qualités politiques. C'est que l'imaginaire des temps anciens et de l'âge d'or de la société maure est avant tout individualiste et anti-conformiste. Cheikh Ma El Ainine, le chef religieux bien connu et résistant notoire ; Ahmed Ould Deïd, le guerrier irréductible finalement hissé au "trône" du Trarza ; Deïloul, le symbole de l'intelligence ; Ould M'seika, l'esclave marron, pourfendeur des pouvoirs institués et fameux bandit d'honneur, etc. sont autant de personnages emblématiques qui indiquent que la culture locale et l'histoire du pays sont peuplés d'individus rebelles et néanmoins solitaires, sans véritables attaches, triomphant de tous et arrivant à leurs fins par la combinaison de la ruse manoeuvrière portant à user de tactiques et de procédés pas toujours orthodoxes, dotés de force et de pas mal de chance. Ces héros ne se caractérisent pas tant par leur lutte pour des "causes" ou des "groupes" que par leur capacité personnelle et individuelle à arriver aux sommets sociaux et pour leurs qualités de "self-made men". Pourtant, ils sont censés avoir évolué dans un univers bien plus imprégné des "valeurs" hiérarchiques et communautaires que les acteurs politiques ou sociaux de la Mauritanie actuelle, dont le moins qu'on puisse dire est que son histoire est d'abord et surtout celle du dérèglement progressif des ordonnancements supposés figés de la société traditionnelle supposée communautaire (Bonte 1990).

On retiendra en tout cas que, de façon fondamentale, dans l'univers social et politique mauritanien actuel, l'imaginaire social se nourrit de modèles et de répertoires culturels d'ascension où la prime est donnée aux parcours fulgurants et rapides, aux combines pour "arriver" économiquement ou financièrement, aux registres résolument hétérodoxes de la promotion individuelle. En la matière,

l'action culturellement valorisée est volontiers la "politique des sales coups" (*dirty tricks politics*)¹¹ où l'objectif essentiel est d'assurer une réussite individuelle à tout prix. Que cet itinéraire, de préférence vertigineux, commence ou finisse dans le monde politique a, en soi, peu d'importance pour la plupart des acteurs. Le prestige, y compris politique, dont jouissent de richissimes "hommes d'affaires", fussent-ils d'authentiques "affairistes", sur la scène sociale et politique mauritanienne d'aujourd'hui, en témoigne largement. Cette perception volontiers hétérodoxe de la mobilité sociale a d'ailleurs été repérée dans maints autres endroits de l'Afrique où on peut à juste titre déceler la présence d'"une culture de la performance et de la réussite individuelle, la fin justifiant les moyens (et en particulier le recours à la ruse); une conception volontiers magique de cette ascension sociale, qu'illustre à merveille l'enrichissement rapide dû à un trafic..." (Bayard 1997 : 30).

Il importe donc d'éviter de porter au compte d'une logique anthropologique statiquement conçue ou au compte d'un social particulariste, ce qui devrait être imputé à une logique de la lutte sociale, de la ruse, de la stratégie d'acteurs politiques (Etat compris). C'est, du reste, ce que montre un examen attentif de l'action politique en Mauritanie.

Action politique et formation des élites

L'ascension sociale et la mobilité ascendantes supposent plusieurs choses : une volonté individuelle ou collective, la croyance que cette volonté a des moyens objectifs d'expression si possible garantis par la nature des relations politiques et du rapport de force politique et social en vigueur au sein d'un champ donné, l'existence de canaux consacrés ou réputés efficaces pour l'expression de cette volonté, une stratégie précise, unique ou multiple; un plan d'action, des programmes de lutte etc.

En Mauritanie, ce type de stratégies peut exister, mais il n'est pas, loin s'en faut, le mode d'action privilégié : la conception du politique a d'autres ressorts, bien moins directs, nourris de l'imaginaire politique (constitué des représentations culturelles et de l'expérience historique). Ces ressorts sont liés à des causes politiques plus explicitement structurelles, c'est-à-dire ressortissant à la nature des rapports politiques et à leur mode d'institution et de structuration. Les données supplémentaires relatives au terrain mauritanien achèveront de montrer que le cas que nous examinons ici se dérobe sans cesse devant les tentatives d'en rendre compte de façon convenue et classique.

En tout état de cause, ici, la réalité comme la conception de l'action politique ne sont pas orientées vers l'articulation institutionnelle de demandes adressées à l'Etat ou dans une confrontation avec celui-ci; le comportement politique est plutôt de type interstitiel,¹² détourné, informel... La plupart du temps, l'activité politique des groupes sociaux n'est guère ordonnée en revendications autonomes avancées clairement et de façon organisée par des groupes distincts et cohésifs à

l'endroit d'un Etat situé ailleurs. Cet état de fait vient non pas d'une prétendue extériorité de la société par rapport à l'Etat, mais de deux raisons décisives et congruentes : (1) la conception locale du politique ; (2) l'expérience locale de l'action politique et des rapports sociétés/Etat.

En effet, même après l'institution du pluralisme, le politique local exclut toujours l'expression des conflits et leur dénie la possibilité de s'exprimer de façon pacifiée. Il est vrai que l'Etat a intérêt à développer et à conforter cette vision des choses parce qu'il continue à fonctionner de la même manière qu'avant la démocratisation : de ce fait, toute forme d'organisation centrée sur une logique collective est présentée comme source de désordre et de scission.

Cette conception pré-démocratique persistante a parfois des effets particuliers sur la gestion des crises politiques: ainsi, à la moindre crise sociale, les dirigeants de l'opposition sont arrêtés et accusés d'intelligence avec l'ennemi ou de volonté de diviser le pays etc. C'est que, par exemple, les partis d'opposition dont le rôle est précisément d'organiser les intérêts des groupes sociaux et d'en canaliser les revendications sont entourés par l'imaginaire politique local d'un halo de suspicion, certes savamment entretenu par le régime, mais également conforté par un imaginaire social où prédominent le légalisme attribué à l'Islam sunnite populaire, la tradition d'accommodement avec l'autorité de fait et, *last but not least*, la croyance en la vanité du pluralisme et la réticence envers l'action collective à laquelle est déniée toute efficacité, etc.

De ce fait, la formation d'élites organisées et existant en tant que telles, donc vouées à la défense des catégories subordonnées ou non, est un phénomène marginal. Par conséquent, les assemblages regroupant des individus citoyens et constituant la société civile (syndicats, partis, associations) dont les affrontements structurent le politique, créant par là sa centralité, voient leur configuration compliquée par d'autres phénomènes. Or, la centralité et l'importance des mouvements sociaux et des dynamiques collégiales, justement animées par des élites, ne peut avoir de réelle primauté que dans ce type de configuration...

En fait, de façon fondamentale, les défenseurs proclamés d'intérêts catégoriels sont assez souvent dépourvus d'idéologie, cherchant à faire leur apprentissage dans les lieux mêmes où est censée s'élaborer la politique du régime ; cyniques à l'égard de la cause qu'ils sont censés défendre, ils se posent avant tout en ingénieurs de la chose collective, de la mobilisation et de l'action sociale. Ce sont des "notables catégoriels", des professionnels de l'élitisme, des représentants tout terrain ; des opportunistes qui ne cherchent ni à infléchir la nature des régimes ni à faire avancer des droits au bénéfice de couches précises. Ils sont disponibles pour ce régime, comme ils le seront pour celui qui le suivra : ce sont surtout, si l'on peut dire, des "individualistes collectivistes spécialisés dans la représentation catégorielle", souvent pour leur service personnel, mais les acteurs qu'ils sont censés encadrer en attendant également des bénéfices concrets.

De ce fait, avant comme après la démocratisation, l'élite est de toute manière appelée à se reproduire d'autant plus que les tenants d'anciennes positions de

pouvoir sont prompts à redoubler de zèle en faveur du maintien et de la légitimation quotidienne du régime, lui-même, on l'a dit, prompt à créer des élites qui n'auront qu'un mal relatif à s'imposer aux couches qu'ils sont censés représenter : la vision locale du politique demeure marquée chez les acteurs d'attentes clientélaires qui sont bien évidemment (au moins pour des raisons liées à la rareté) satisfaites de façon différentielle.

On sait enfin assez bien que, dans ce cas comme dans d'autres, il ne faut guère négliger le consentement des dominés à leur domination, y compris par des élites qu'ils auront "secrétées". On voit par exemple que, dans l'espoir de rentabiliser un rapport traditionnel, d'anciens esclaves recréent ou maintiennent volontiers des liens de "subordination symbolique", déclinées sous le langage de la parenté, avec d'anciens "maîtres" ; parfois même ce lien est créé ex nihilo, "inventé" pour ainsi dire à des fins d'efficacité sociale.

On l'a vu, les traits d'institution du politique par la société mauritanienne, démocratie ou pas, ne suivent pas les schémas ou les répertoires convenus. C'est que non seulement la représentation ici n'est pas généralisée, et celle qui existe n'est pas perçue comme inévitable ou nécessaire ni pour les citoyens et encore moins pour l'Etat, mais aussi et surtout que l'état des transactions politiques en Mauritanie s'accommode mal de l'établissement d'une ligne de démarcation entre élites politiques et populations : les acteurs partagent en effet un même imaginaire du politique.

En Mauritanie, comme dans un certain nombre d'autres pays africains, se manifeste l'importance décisive de ce que les politistes ont appelé "les modes populaires d'action et d'énonciation politiques". De quoi s'agit-il ? Conçue au préalable pour montrer que, même dans les situations marquées par l'autoritarisme, face au contrôle politique par le haut, les acteurs subordonnés savent s'aménager des espaces d'autonomie marquées par l'ambivalence et le double-jeu, cette notion devait signifier que la primauté de la domination politique ne dispense pas de "rendre compte de ce qui ne s'y ramène pas" (Bayart, M'Bembé, Toulabor 1991).

Dans l'acception enrichie que j'ai tenté d'en proposer à la lumière de l'exemple de la Mauritanie (1996a), l'accent est mis sur la circulation des pratiques entre des univers sociaux irréductibles à l'opposition haut-bas, élites-masses, etc. L'univers politique mauritanien est constitué d'actions et de représentations où le pouvoir est conçu comme un champ d'indéterminations structuré par un jeu de rapports de force fait certes de conflictualité, de lutte sociale, de renégociations permanentes, de réajustements incessants entre les niveaux sociaux, mais où, également, les pratiques politiques et sociales sont le résultat de dynamiques de "métissage", de "mixité" d'autant plus irréductibles à la logique dominants-dominés, élites-peuple, etc. qu'elles prennent la forme de conduites partiellement autonomes par rapport aux phénomènes de polarisation sociale aiguë, fonctionnant sur des registres variés d'où disparaît parfois la logique de la contradiction.

Dans cet ordre d'idées, j'avais essayé de montrer que les acteurs mauritaniens agissent aussi dans l'oubli ou la suspension du rapport de domination et

s'affranchissent volontiers d'un ancrage social précis pour se situer dans l'ambiguïté et échapper aux classements, que les moyens et stratégies mises en oeuvre à cet effet brassent des fonds culturels à la fois élitaires et populaires, traditionnels et modernes, moins binaires que pluriels. J'ajoutais qu'il n'y avait pas, dans le cas mauritanien, d'acteurs ou d'institutions figées et que les institutions elles-mêmes n'avaient pas de sens ou de forme propres en dehors des "énonciations" et relectures diverses, variées, parfois contradictoires dont elles font l'objet. Bien entendu, au regard de cette perspective (selon moi la plus adéquate à la saisie de l'action politique en Mauritanie) la question des élites classiquement conçue n'a pas vraiment un intérêt majeur puisqu'il s'agit de voir que les activités, attitudes, discours, schèmes de perception et modes d'actions politiques ne sont ni d'ordre structurel, ni commensurables, encore moins localisés dans un groupe social, un lieu politique précis ou un répertoire figé.¹³

Si l'on voulait analyser, dans une autre perspective, la réalité sous l'angle des classes, on remarquerait que la distance culturelle entre les classes sociales ne doit pas être trop accentuée non seulement du fait de "la solidarité traditionnelle" qui serait spécifique aux sociétés dites communautaires, mais du fait surtout de la continuité des valeurs, des styles de vie, des façons de voir, des comportements, des goûts, de l'imaginaire en somme. L'importance de ce continuum socioculturel étant assez important (on pourrait parler d'ethos) explique son poids dans le contrebalancement ou la modération des clivages proprement matériels ou socio-économiques (bien réels, eux) et, a fortiori sexuels ou ethniques. Les classes sociales, comme les groupes ethniques, les unités segmentaires et autres, ne sont pas, contrairement à ce que l'on croit, nécessairement articulées de manière antagonique ou conflictuelle, pas plus d'ailleurs que ces catégories ne sont elles-mêmes unifiées, en tout cas pas d'une manière qui autoriserait à en parler de façon totalisante.

En Mauritanie, cet ethos politique commun aux gouvernants et aux gouvernés dessine les traits d'un univers de perception partagé relatif aux phénomènes politiques. On en a déjà abordé certaines facettes. On peut en récapituler les traits les plus saillants : les ressorts de la mobilité sociale sont vécus et représentés comme n'étant ni fixes ni stéréotypés et comme dépendant d'une série de phénomènes non exclusivement politiques, où se mêlent l'activisme social, l'utilisation ou la capitalisation d'opportunités précises, la mise à profit de certaines occasions, la chance, le hasard, ou encore la maîtrise d'un certain nombre de variables savamment mises à contribution dans certaines situations données.

La mobilité doit aussi beaucoup à des savoir-faire personnels mobilisés dans des conditions données, savoir-faire qui peuvent bien sûr emprunter ou instrumentaliser la filière personnelle, parentale ou tribale, voire ethnique; mais l'habileté et la ruse personnelles sont en ce domaine autrement plus déterminantes et socialement plus valorisées. Ces schèmes éthiques censés gouverner les trajectoires d'ascension sociale recourent en grande partie la réalité de ce qui se passe dans les faits : ici, la mobilité emprunte des chemins tortueux et pas forcément linéaires.

Aujourd'hui, la nature particulière du travail politique affecte de ce fait les modes de structuration des groupes et des élites de façon à la fois complexe et changeante, mouvante, peut-être même insaisissable. Le politique a trait au secret, à la ruse (*bolletik*, "la politique", veut dire ruse, combine, dans le langage commun). Explorer cet univers, c'est donc mettre à jour des processus qui par définition sont placés dans le registre du faux-semblant, qui avancent masqués, qui se basent sur la dissimulation. La *taqiya* (ou le *Ketman* : dissimulation) attribuée à la religion populaire chiite a ici son pendant mais en l'occurrence référé non pas à l'islam mais à des valeurs de bravoure, de force, d'efficacité politique, de densité personnelle et même de charisme.

Il suffit pour s'en apercevoir de relever, par exemple, que la permission offerte aux groupes politiques depuis maintenant huit ans de s'organiser en partis reconnus et travaillant au grand jour n'a jamais mis en cause l'affiliation de la plupart des hommes politiques, opposition et pouvoir confondus, à des groupuscules, à des mouvements clandestins. De la même manière, le pouvoir lui-même opère des transactions avec ces groupes es qualités¹⁴ alors que les partis officiels sont dévolus à une tâche de "cache-politique" pour le moins paradoxale. De même encore, les scissions, recompositions, promotions collectives, purges, bannissements orchestrés périodiquement par les tenants du pouvoir central au sein du régime, aussi bien que les mêmes mouvements dans les partis d'opposition, peuvent être rapportés à cette scène politique de l'ombre qui, par moments, participe de cette occultation du politique à laquelle semblent se livrer tous les acteurs du champ politique mauritanien.

Ceci n'a rien de particulier à la Mauritanie ; et dans certains pays africains ce culte de l'occulte atteint des proportions inconnues ici. La dimension invisible, magique, en rapport avec la sorcellerie et les pratiques satanico-magiques explique une part importante des univers apparemment irrationnels des mondes politiques africains ; avec des conséquences parfaitement concrètes cependant tout en restant inférées à l'ordre de l'invisible. L'anthropologue Peter Geschiere (1996), par exemple, a bien montré l'importance de ce monde caché dans la culture politique du Cameroun. De même, la trajectoire mauritanienne demeure, du fait de l'apparition de moins en moins isolée de cette remise de soi et de son devenir politique aux mondes des esprits de la part d'hommes politiques et non des moindres, y compris et surtout pour gérer l'ascension sociale et politique individuelle,¹⁵ marquée par une conception de la politique comme art de la dissimulation, du secret et de l'occulte.

Cette dimension magique, mais toujours individuelle, suivant laquelle est pensée la mobilité et l'intégration à l'élite, n'est pas le fruit du hasard : elle doit sûrement beaucoup à la fragilité de ces processus dans un contexte d'incertitude grandissante et de non fixité des règles de recrutement de l'élite. L'incorporation de personnes à l'élite politique est jugée fortuite, hasardeuse. On ne compte plus, de fait, les ministres qui ont été nommés (certains pour un maximum de quelques mois) alors qu'ils n'étaient jusque-là que de simples chefs de services dans des administrations et sans avoir eu de passé politique ni même rentrer dans le cadre

d'une quelconque politique d'éventuels dosages,¹⁶ ni les ministres "arrivés" au bout d'une longue carrière et destitués dans des conditions que personne n'arrive à expliquer, pas même les intéressés eux-mêmes, ce qui les porte à en rechercher volontiers les raisons dans l'univers mystérieux et fascinant de la transcendance.

Cette dimension occulte tient aussi et très prosaïquement à des données relatives au resserrement des lieux de pouvoir et à l'incapacité de la "masse" des élites constituées à en maîtriser les ressorts eux-mêmes souvent tenus dans l'ombre par une équipe dirigeante de moins en moins repérable et de plus en plus "hermétique". Il faut beaucoup d'imagination et d'aveuglement pour croire que la démocratisation intervenue en 1991 a pu y changer grand chose. On a même des raisons de croire que c'est l'inverse qui s'est produit. Pour autant, il ne faut pas négliger les transformations sociales imputables à l'évolution historique (y compris au tournant "démocratique") ni le rôle des modes successifs de recrutement de l'élite en vigueur dans le pays depuis l'indépendance, ni encore le poids des conjonctures politiques internes et externes, encore moins l'influence actuelle de la classe dirigeante très restreinte qui gouverne le pays.

Conclusions

Porté par la nécessité méthodologique autant qu'empirique de recadrer le questionnement sur ce thème décidément "difficile" de la mobilité et de la (trans)formation des élites en Mauritanie "démocratisée", le bilan que l'on vient de dresser montre que cette question est beaucoup moins simple qu'il n'y paraît au premier abord, que les trajectoires d'ascension sociale continuent à dépendre d'une série de facteurs diversement liés, que la nature des rapports politiques locaux rend malaisée la saisie sur un mode linéaire de ce type de mouvements bien souvent paradoxaux... Mais il n'en est pas moins apparu nécessaire de mettre l'accent sur le rôle des valeurs sociales et de l'imaginaire local dans la vision et la perception des phénomènes de mobilité et de transformation des rapports de domination ; même si, en la matière, comme en bien d'autres, la raison sociologique est souvent conquise contre les raisons explicites invoquées par les acteurs. Il a donc fallu se pencher sur les modalités concrètes de constitution d'une élite politique en Mauritanie actuelle, en particulier au regard des conditions objectives de l'hégémonie. Les phénomènes de dédoublement de pouvoir et d'autorité de l'ombre rendent compte de la nature de la classe dirigeante et permettent d'éclairer les circonstances politiques ultimes qui encadrent les dynamiques de promotion et de mobilité en vigueur dans ce contexte. La nature souterraine, occulte et informelle de cette hégémonie rend assez marginal l'effet de réformes institutionnelles dont tout porte à relativiser la neutralité. Si bien que, même aujourd'hui, les itinéraires d'ascension sociale sont demeurés largement hétérodoxes par rapport à ceux que prescrirait une démocratie émergente "normalement constituée", si je puis dire.

C'est également faute de place que j'ai finalement renoncé à illustrer plus concrètement les considérations sur les élites et la mobilité sociale dans ce pays par le rappel de certains "récits édifiants" relatifs à des itinéraires de mobilité sociale et politique et à quelques trajectoires d'ascension dont l'évocation aurait assurément enrichi ce texte. J'évoquerai cependant pour conclure le cas de ce jeune chômeur, supporter de l'équipe nationale de football qui, un jour de finale, arrive à se frayer un chemin jusqu'au Président de la République et à obtenir un bref aparté avec lui. A la suite de quoi, on le retrouve en 1998 (soit quatre années après cet intermède) dans les plus hautes instances de la Fédération Mauritanienne de Football (il en est devenu le Secrétaire Général!) et surtout dans celles du parti du gouvernement (le *Parti Républicain, Démocratique et Social*, PRDS). Est-il utile d'ajouter que ce jeune homme s'est en même temps relativement enrichi et qu'il est d'origine... *hartani* ? Peut-on voir un lien entre ces données et ces événements cumulatifs ? L'extraction sociale de l'intéressé a-t-elle pu jouer dans ce cas précis ? Si oui, en quoi ? A moins qu'il ne s'agisse d'un "miracle politique" ? Quoi qu'il en soit, on ne s'étonnera guère que, poussant la reconnaissance à son comble, le jeune homme n'ait guère hésité à dédier, par la suite, une victoire de son équipe "au Président de la République et... à la famille régnante". Ce lapsus bien peu républicain est en fait fort réaliste et vient à point nommé rappeler que, en Mauritanie, la mobilité sociale relève trop nettement de la volonté personnelle du Prince. Et, de fait, les récits authentiques d'aventures d'ascension (et de déclin!) de cet acabit sont si diversifiés et déconcertants que l'observateur se doit de garder un minimum de prudence avant de chercher à les expliquer par des facteurs uniques d'équilibre de pouvoirs, de dosages sociaux ou de réformes institutionnelles.

Notes

1. Je fais ici expressément référence à "l'enquête sur les catégories dirigeantes" produite par Philippe Marchesin dans sa thèse (1990 : 646 et *sq*). Les réserves que j'exprimerai ici volontiers à l'endroit des méthodes et des résultats de cette enquête ne préjugent bien sûr pas de la qualité générale d'une thèse à laquelle je trouve d'innombrables mérites qui en font d'ailleurs un travail pionnier et d'excellente facture sur la Mauritanie politique.
2. Qu'il soit entendu que je n'entends pas traiter ici de façon approfondie des questions souvent jugées essentielles dans le contexte mauritanien, telles que la "question *h'ratin*" ou la "question nationale", etc. Ce que je serais amené à en dire ici est donc naturellement fragmentaire et se rapporte au strict cadre du sujet qui me retient présentement. Sur les *h'ratin* en particulier, on consultera utilement A.W. ould Cheikh (1993).
3. *H'ratin* (sing. *Hartani*) désigne la catégorie des maures noirs dont l'écrasante majorité sont descendants d'esclaves ou d'individus qui ont été esclaves.
4. Soit l'idée, défendue notamment par Ph. Marchesin, selon laquelle la naissance et l'histoire de l'Etat mauritanien indépendant, ont vu un renversement d'hégémonie en faveur de l'ordre maraboutique au détriment de l'ordre guerrier. C'est peut être vrai. Mais il faut également ajouter que la structuration de la société maure en ces termes

n'est pas éternelle ; les recherches les plus convaincantes la font remonter aux XVII-XVIII siècles, ce qui est somme toute assez "récent"; mais, surtout, on sait bien que le clivage guerriers-marabouts se révèle parfois limité pour décrire le statut de certaines tribus mauritaniennes, parmi les plus importantes, sans compter que des mécanismes de mobilité et de mutation existaient bel et bien et avaient été empruntés dans les deux sens par maints ensembles ou sous-ensembles tribaux. Voir sur ces questions : Ould Cheikh (1985) ; Bonte (1990, 1997).

5. Il faut d'ailleurs rappeler que, contrairement à une idée reçue, les chefferies ne sont pas l'expression d'une identité locale naturelle. Dans son rapport complexe à l'Etat et à l'autorité politique centrale, elles illustrent un processus "d'invention de la tradition" maintenant bien connu des anthropologues. De façon précise, on connaît le rôle du colonisateur dans ce processus et les manipulations de ce système qu'il a instaurées. En la matière, l'Etat postcolonial ne procède pas autrement et, sur ce plan comme sur bien d'autres, se situe en continuité directe avec son prédécesseur. Cela ne veut pas dire que les chefferies sont une pure invention du colonisateur, mais elles ne sont pas, du moins dans leur aspect actuel, une expression de "la culture atavique ou millénaire". En Mauritanie, la fondation et la "mort" de l'Emirat est un phénomène trop daté (XVIIe siècle-1932 ?), le rôle de l'émir a connu de considérables mutations avant, pendant et après la colonisation pour faire penser à un trait structurel dominant et constant de l'organisation politique ou de la "culture" locales. Il en est de même pour les tribus et leurs chefs.

Sur un registre voisin, on peut démontrer que les vecteurs de la retraditionalisation ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Ainsi, en Mauritanie, c'est l'administration coloniale qui a été à l'origine de l'introduction, dans les années cinquante, de l'idéologie nationaliste arabe, par l'intermédiaire d'un inspecteur de l'enseignement d'origine...afghane, répondant au nom de El Akkari "dont le nom sera longtemps lié à l'entreprise de modernisation de l'enseignement de la langue arabe. Introduisant un certificat d'aptitude à l'enseignement -qui sera appelé el akkariya-, l'inspecteur organise des concours portant sur les sujets les plus divers. Il oblige aussi les sortants des écoles traditionnelles à actualiser leurs connaissances et à élargir leur culture générale (...) Au début des années d'indépendance, El Akkari cède sa place (...) non sans avoir lancé un cadre organisationnel pour une nouvelle génération d'enseignants arabes assoiffés de savoir moderne et vivant pleinement la crise identitaire dans un pays qui se tourne définitivement vers le Sud. C'est cette organisation qui sera le principal cadre de lutte pour les nationalistes arabes et pour les opposants en général", d'après Mohamed Fall Ould Oumère, journaliste. Communication à l'auteur qui l'en remercie vivement. L'intégralité de cette étude fort instructive et particulièrement bien informée est à paraître dans l'hebdomadaire mauritanien *La Tribune*, n° 100, octobre 1998.

6. Dans un entretien au quotidien français *Le Figaro* publié à la veille des Législatives d'Octobre 1996, Le Président de La République tient à peu près un langage similaire pour récuser l'accusation faite à l'Etat de ne rien faire pour éradiquer les séquelles de l'esclavage.
7. Il faut avoir (comme j'en ai eu l'occasion) observé de visu des cérémonies de "félicitations" d'un ministre (ou haut fonctionnaire) fraîchement nommé pour comprendre que les acteurs sociaux mauritaniens (y compris le promu lui-même) vivent les ascensions politiques comme des miracles relevant de la chance, du choix divin, de la fortune (au sens de chance) personnelle et y consacrent désormais de véritables rites, certes non désintéressés (on ne sait jamais, le nouveau responsable peut

toujours donner un coup de main). Mais la forte émulation dans l'accomplissement de ce rite singulier fait penser plutôt à la volonté d'approcher celui qui aurait été touché par la grâce.

Le chroniqueur nouakchottois, Habib Ould Mahfoudh, exprime d'ailleurs finement, avec force métaphores et références bibliques, sa perplexité face à cette nouvelle cérémonie – en l'occurrence à propos de la nomination en octobre 1995, de l'éphémère (deux mois !) ministre du Développement Rural, Monsieur Boubou Timéra : "On se bousculait chez Boubou, dès la nouvelle connue, pour serrer la main de 'Monsieur le Ministre', comme si cette main, qui ne protégea veuve ni ne vengea orphelin, n'était pas la main qu'on hésitait à serrer quelques minutes auparavant. Quand on vous nomme ministre, vous que l'on nomma, vous a-t-il poussé un sixième doigt ? Vous a-t-il coulé du miel de l'index et du lait du pouce ? L'avez-vous trouvée, votre main, après votre nomination, comme jadis Moïse la sienne, blanche et pure, exempte de tout péché ? Pourquoi veulent-ils tous la serrer, votre main ? Pour exorciser quel démon ? Ou est-ce seulement pour vous toucher, pour se persuader de votre existence, qui justifierait la leur, pour que vous les contaminiez, au cas où une 'nomination à un poste ministériel' serait contagieuse ?" (H. Ould Mahfoudh, "Mauritanides", *Le Calame*, n° 105 du 15 octobre 1995). J'ai fait dans ma thèse une première analyse des chroniques de Habib Ould Mahfoudh, à laquelle je me permets de renvoyer (1996a, chapitre 4).

8. Par exemple, A. W. Ould Cheikh note à juste titre que l'ordonnance abolitionniste du 5 juillet 1980 "paraît davantage, quant à ses conséquences, comme un constat portant sur l'évolution (...) que comme un point de départ d'un processus nouveau d'émancipation" (1993 : 191).
9. Sur le rôle du leadership des chefs de *adebay* (campement des esclaves, pl. *adwaba*), voir Leservoisière, 1994 : 287 et *sq.*
10. L'expression est de Bourdieu qui ajoute : "C'est parce que le représentant existe, parce qu'il représente (action symbolique), que le groupe représenté, symbolisé, existe, et qu'il fait exister, en retour, son représentant comme représentant d'un groupe" (1987 : 194). Relevé à propos des démocraties occidentales, cet aspect pour ainsi dire "magique" de la représentation vaut bien davantage dans le contexte qui nous retient ici.
11. L'expression "politique des sales coups" est utilisée dans ce sens par Migdal (1988).
12. J'emprunte le terme "interstitiel" à Y. Chevrier (1996) qui l'utilise pour le cas de la société chinoise et précisément pour la description de ce type de rapports politiques situés dans les replis des pratiques officielles et formelles.
13. D'autres auteurs vont plus loin dans cette négation de la rupture entre l'action politique des élites et celle du peuple en insistant sur le continuum des pratiques et des univers politiques dans les sociétés africaines. C'est le cas de l'historien camerounais Achille Mbembé pour lequel : "le monde officiel et les gens du commun partagent, en effet, de nombreuses références dont la moindre n'est pas une certaine conception de l'esthétique et de la stylisation du 'gouvernement' et des modalités de sa majoration (...) En effet, dans son désir d'apparat, le monde populaire peut emprunter des formalités ou des langages qui reproduisent ou amplifient l'obscénité officielle. En contrepartie, le monde officiel peut mimer la vulgarité populaire au coeur même des procédures par lesquelles il prétend s'élever à la majesté (...) Il faut donc mettre l'accent sur les logiques de convivialité et sur les dynamiques de la familiarité et de la domesticité qui finissent par inscrire dominants et dominés dans le même champ épistémique" (Mbembé 1995 : 84-85).
14. D'où les purges anti-nassériennes, les procès anti islamistes, anti-bâassites qui ont défrayé la chronique politique locale ces quatre dernières années.

15. La chronique politique locale est, à intervalles réguliers, secouée par des faits de ce type : ainsi, en février 1996, un ministre récemment limogé a été arrêté par la police dans... un cimetière en pleine nuit, accompagné de quelques "féticheurs" visiblement en train de se livrer à des pratiques satanico-magiques destinées, de l'aveu même des personnes ainsi appréhendées, à faire retrouver au ministre un "poste de ministre ou d'ambassadeur". Pour de plus amples renseignements sur cette étrange affaire, consulter la presse de l'époque qui s'en était largement fait l'écho, à l'image de l'hebdomadaire *Le Calame*, n° 127 du 12 février 1996. C'est dans le même registre, mais avec plus de légitimité sociale cependant, que des marabouts locaux ont acquis une large clientèle dans les rangs des ministres mauritaniens.
16. Les cas les plus spectaculaires sont ceux des ministres n'ayant passé que deux ou trois mois au gouvernement alors qu'ils n'étaient que de simples employés ainsi sortis de l'anonymat à la suite d'une alchimie mystérieuse à l'exemple de Diagana Moussa (1995), Timéra Boubou (1995) Mint M'haiham, Ahmed Salem Ould Saleck, Ould Hamma Vezzaz (1998) et bien d'autres...

Bibliographie

- Anderson B., 1991, *Imagined Communities*, Londres, Verso.
- Bayart J.-F., A. Mbembé, C. Toulabor, 1991, *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.
- Bayart J.-F., 1997, "Le 'capital social' de l'Etat malfaiteur ou les ruses de l'intelligence politique", in J.-F. Bayart, S. Ellis, B. Hibou, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Complexe.
- Bonte P., 1990, "L'ordre de la tradition. L'évolution des hiérarchies statutaires dans la société maure contemporaine", *Revue d'Etudes du Monde Musulman et de la Méditerranée*, 54 : 118-128.
- 1997, "La constitution de l'Emirat de l'Adrar. Essai sur les formations politiques tribales", *The Maghreb Review*, 22 (1-2) : 41-55.
- Bourdieu P., 1987, *Choses dites*, Paris, Minuit.
- Chevrier Y., 1996, "L'empire distendu. Esquisse du politique en Chine des Qing à Deng Xiaoping", in J.-F. Bayart (dir.), *La greffe de l'Etat*, Paris, Karthala : 261-400.
- Geschier P., 1996, *Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres*, Paris, Karthala.
- Leservoisière O., 1994, *La Question foncière en Mauritanie. Terres et pouvoirs dans la région du Gorgol*, Paris, l'Harmattan.
- Marchesin P., 1990, "Etat et société en Mauritanie: 1946-1989", *Thèse de Doctorat d'Etat en Science Politique*, Université Paris I.
- 1992, *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Paris, Karthala.
- Marie A. (éd.), 1998, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala.
- Matthews D.R., 1954, *The Social Background of Political Decision-Makers*, Garden City, Doubleday and Company.
- Mbembé A., 1995, "Notes provisoires sur la postcolonie", *Politique africaine*, 60 : 84-85.
- Migdal J.S., 1988, *Strong Societies and Weak States. State-Society Relations and State Capabilities in The Third World*, Princeton, Princeton University Press.
- Ould Ahmed Salem (Zekeria), 1996a, "Retour sur le politique par le bas. De quelques

- modes populaires d'énonciation du politique en Mauritanie", *Thèse de doctorat en science politique*, Institut d'études politiques, Université Lumière Lyon 2.
- 1996b, "Une illusion bien fondée: tribus, vote et pouvoir en Mauritanie", Nouakchott, ronéo.
- 1998, "Les paradoxes de la démocratisation en Mauritanie. Lectures en contre-pente des élections législatives d'octobre 1996", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. XXXV, Année 1996, Paris, CNRS.
- Ould Cheikh (Abdel Wedoud), 1985, "Nomadisme, Islam et pouvoir politique dans la société maure pré-coloniale (XI^e-XIX^e siècles). Essai sur quelques aspects du tribalisme", *Thèse de doctorat en sociologie*, Université Paris V, 3 vols.
- 1993, "L'évolution de l'esclavage dans la société maure", in E. Bernus, P. Boilley, J. Clauzel, J-L. Triaud, *Nomades et commandants. Administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris, Karthala : 181-192.
- 1995 (mars), "La Mauritanie: un pays qui descend ?", *Notre Libraire. Revue du Livre*, 120-121 : 22.

Abstract

On the formation of elites and social mobility in Mauritania

Distancing himself from a fixed vision of ethnic, social, tribal and other categories, the author studies political networks in contemporary Maurish society. He stresses the secondary importance of issues of representativeness and the individual nature of careers, which are defined in relation to the features of the modern State.

Resumen

Sobre la formación de las élites y la movilidad social en Mauritania

Oponiéndose a una cierta visión estática de las categorías étnicas, sociales, tribales y otras, el autor estudia los trayectos políticos en el seno de la sociedad mora contemporánea. Son así resaltadas las cuestiones de representatividad y la naturaleza individual de las carreras políticas que se definen en función del carácter del Estado mauritano.

Zekeria ould Ahmed Salem holds a doctorate in political science from the University of Lyons.

Zekeria ould Ahmed Salem, doctor en ciencias políticas (Universidad de Lyon).